

RAPPORT ANNUEL

—
2020-2021



TABLE DES MATIÈRES

6	2020-2021 EN CHIFFRES
8	MESSAGE DU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT À LA CINÉMATOGRAPHIE
10	FAITS SAILLANTS
11	1. PROGRAMMATION ET PRODUCTION
14	2. DIVERSITÉ DES VOIX
19	3. RELATIONS AVEC LES AUDITOIRES
22	4. L'ONF SUR LA BONNE VOIE
24	PRIX ET RECONNAISSANCES
35	GOUVERNANCE
37	DIRECTION
38	SOMMAIRE DES ACTIVITÉS 2020-2021
43	ÉTATS FINANCIERS

Publié par :
Planification stratégique et relations gouvernementales
Case postale 6100, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

Internet : canada.ca/fr/office-national-film.html
Courriel : rapports@onf-nfb.gc.ca

Couverture : *60 DAY CYCLE (60 JOURS À VÉLO)*,
de Colin Jones et Darcy Wittenburg

© Office national du film du Canada, 2022

ISSN 2562-8577
Cat. No. NF1F-PDF
1^{er} trimestre 2022
Imprimé au Canada

AVIS AU LECTORAT :
Vous trouverez les annexes dans la version en ligne du présent rapport annuel à onf-nfb.gc.ca/rapports-annuels.

ANNEXE I : L'ONF AU CANADA
ANNEXE II : PRODUCTIONS ORIGINALES
ANNEXE III : FILMS DU SECTEUR PRIVÉ AYANT REÇU L'AIDE DE L'ACIC ET DU FAP

Le 22 février 2022

L'honorable Pablo Rodriguez
Ministre du Patrimoine canadien
25, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions du paragraphe 20(1) de la *Loi sur le cinéma*, le rapport annuel de l'Office national du film du Canada (ONF) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

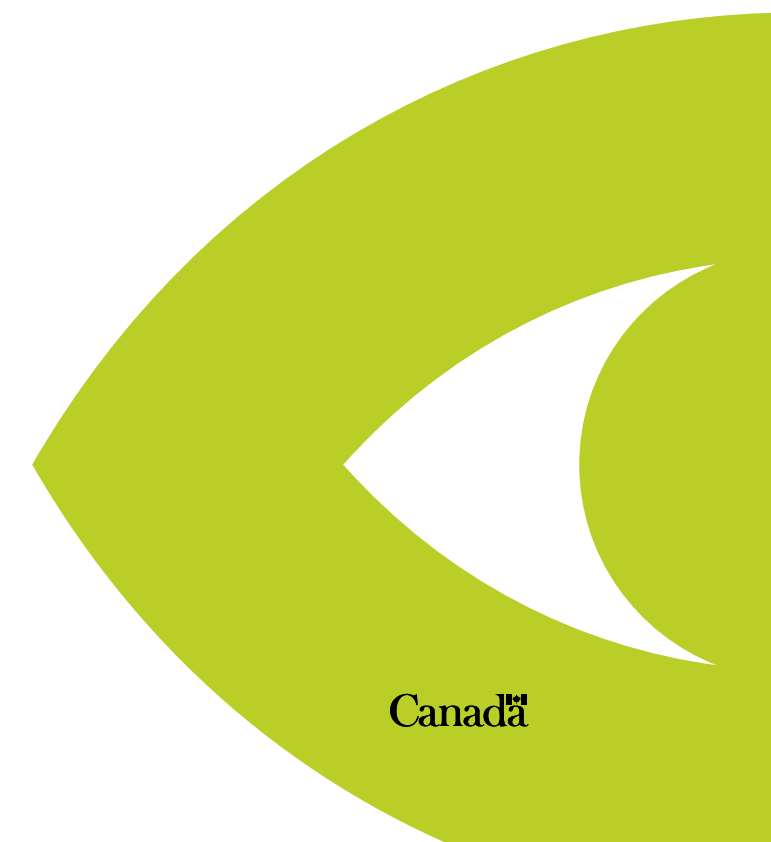
Le document fait état des principaux événements survenus au cours de la dernière année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Claude Joli-Coeur

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et président de l'Office national du film du Canada



2020-2021 EN CHIFFRES

84 NOUVELLES PRODUCTIONS ORIGINALES
65 PRODUCTIONS ORIGINALES LINÉAIRES
19 PRODUCTIONS ORIGINALES INTERACTIVES

108 PRIX ET RECONNAISSANCES

50 FILMS AYANT BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC) ET DU FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)

36 195 769 VISIONNAGES AU CANADA

72 757 041 VISIONNAGES GLOBAUX

AUDITOIRES CANADIENS ET GLOBAUX

	VISIONNAGES AU CANADA	VISIONNAGES GLOBAUX (CANADA ET INTERNATIONAL)
INTERNET	12 222 388	48 613 033
PARTENAIRES EN LIGNE	8 378 399	42 632 397
PRODUCTIONS INTERACTIVES	457 524	1 548 925
ONF.CA NFB.CA	3 386 465	4 431 711
TÉLÉVISION	21 909 400	21 909 400
MARCHÉ ÉDUCATIF ET INSTITUTIONNEL	2 000 054	2 003 473
PROJECTIONS PUBLIQUES	156 495	321 272
INSTALLATIONS PUBLIQUES	39 786	44 786
PROJECTIONS MURALES	157 428	157 478
TOTAL*	36 195 769	72 757 041**

* Le total peut ne pas évaluer la somme des éléments en raison d'un chevauchement des visionnages Internet et des visionnages du marché éducatif et institutionnel.

** Le nombre total de visionnages des productions de l'ONF est calculé en additionnant le nombre de visionnages effectués sur tous les canaux d'accès offerts au public. On applique les normes de l'industrie, comme l'échelle Nielsen ou le suivi des données Numeris, à la mesure de l'audience pour les visionnages à la télévision, la durée minimale de lecture ou le taux d'achèvement des visionnages de vidéos en ligne.

MESSAGE DU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT À LA CINÉMATOGRAPHIE

La dernière année nous a menés dans l'inconnu. En cela, elle nous a aussi ramenés à nous-mêmes. Lorsqu'on se trouve devant des situations inédites, on se donne la main, on innove et on fait le nécessaire, guidé par la conscience qu'on a de notre rôle, de notre place dans la société. C'est ce que nous avons fait en 2020-2021.

Je veux d'entrée de jeu remercier les membres du personnel de l'ONF, ses collaborateurs et collaboratrices, ses partenaires et tous les artistes, les artisanes et artisans qui ont fait de cette année exigeante une année de belles réalisations.

Devant les perturbations sans précédent causées par la pandémie, nous avons fait front commun pour que le cinéma soit possible, pour que le lien demeure entre l'ONF et le public. Nous avons innové sur le plan technologique pour faire le montage à distance. Nous avons développé des offres inédites et gratuites pour les écoles et les parents. Nous avons lancé des projets fascinants, comme la série *La courbe*, qui a impliqué une quarantaine de réalisateurs et réalisatrices. Leurs récits resteront dans nos mémoires comme une puissante collection de regards intimistes sur toutes les facettes de la pandémie.

En cette année marquée par les bouleversements, l'ONF a été partout, assurant une présence dynamique sur les réseaux sociaux et les plateformes et atteignant des records de visionnages. Avec l'effort de toutes et de tous, il a pu donner sa pleine mesure comme institution qui raconte, qui émeut, qui éduque, qui divertit.

En 2020-2021, l'ONF a aussi été une institution humble qui s'interroge et qui apprend. Nous avons été horrifiés par la découverte de sépultures non identifiées près d'anciens pensionnats autochtones. Notre détermination à travailler en faveur de la réconciliation avec les premiers peuples s'en est trouvée renforcée. Le bilan de la première phase de notre plan d'action autochtone a montré les progrès accomplis et renforcé notre volonté de poursuivre le travail.

Il doit y avoir une plus grande cohérence entre ce que l'ONF représente comme idéal d'expression et de diversité des voix et ce qu'il incarne comme organisation. L'embauche en 2020-2021 d'une nouvelle directrice à la création et le recrutement en 2021-2022 d'un directeur ou d'une directrice des relations autochtones et de l'engagement auprès des communautés nous aideront à avancer. L'ONF est une communauté dans la société.

Lors de la dernière année, nous avons travaillé à resserrer les liens à tous les niveaux. Nous avons renforcé notre engagement envers l'industrie, notamment par la mise sur pied de rencontres statutaires et de forums de discussion avec les artistes et les partenaires clés du milieu. Nous avons adopté un plan en matière de diversité et d'inclusion qui nous aidera à faire une juste place à tous et à toutes. Nous avons honoré nos engagements envers les minorités francophones au Canada. Nous avons atteint la parité hommes-femmes au sein de notre institution de même qu'au chapitre des œuvres produites et des budgets de production alloués. L'ONF a un bon élan.



Dans cette période intense où des phénomènes puissants et transformateurs s'entrecroisent, l'ONF a un rôle important à jouer. À l'urgence de dire que ressentent les artistes correspond une quête de sens chez le public. Nous rendons possible la rencontre de ces deux aspirations.

C'est avec la volonté de faire mieux encore que nous avons entamé la mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique. Il porte l'ambition d'une institution fière d'être au service des Canadiennes et des Canadiens depuis plus de 80 ans. L'extraordinaire média qu'est le cinéma nous aura permis de nouer des relations étroites avec la population et de faire rayonner les artistes canadiens à l'international. Maintenant, l'évolution même du septième art nous amène à expérimenter de nouvelles formes de récit et à aller à la rencontre d'autres publics. Notre planification stratégique balisera notre route pour les prochaines années. Nous voulons renouveler la façon de développer notre programmation pour mieux accueillir la diversité. Nous voulons mieux nous saisir des nouveaux modes de diffusion et de distribution pour faire briller encore plus les œuvres canadiennes.

L'ONF est en perpétuel mouvement. Merci aux créateurs et aux créatrices qui sont notre âme, et au public qui est notre raison d'être.



Claude Joli-Coeur

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et président
de l'Office national du film du Canada

FAITS SAIL- LANTS

1

PROGRAMMATION ET PRODUCTION

CRÉER EN TEMPS DE PANDÉMIE

La création est un état d'esprit, une manière de vivre et d'envisager le monde de façon personnelle. Le regard créateur a la force d'interpréter la réalité, quelle qu'elle soit. L'ONF en sait quelque chose. En plus de 80 ans, avec la complicité des artistes, l'institution a tourné des films en toutes circonstances, que l'époque ait été à la guerre, à la paix, à la joie ou à l'épreuve. La crise sanitaire a incontestablement compliqué la situation, certaines productions ont dû être repoussées, mais il s'est fait des choses formidables en 2020-2021, l'année ayant été fertile sur le plan de la programmation et de la production.

Dans ce contexte inédit, l'ONF a accueilli en début d'exercice une nouvelle directrice générale, Création et innovation. Mme Julie Roy, productrice et directrice chevronnée comptant plus de 50 productions à son actif, a notamment agi pendant six ans à titre de productrice exécutive du Studio d'animation du Programme français. Elle connaît l'ONF pour y avoir travaillé pendant plus d'une vingtaine d'années. Mme Roy veillera à ce que les artistes de l'image se sentent toujours chez eux et chez elles à l'ONF; elle cherchera aussi à renforcer la marque ONF dans ces nouvelles formes de récit issues des croisements entre animation, documentaire et immersion interactive et rendues possibles par les technologies numériques.

UNE PRODUCTION ABONDANTE DANS LES CIRCONSTANCES

Pendant que cette réflexion sur les nouvelles formes de récit s'amorçait, le travail a continué, essentiellement à distance, avec beaucoup d'innovation et une grande capacité d'adaptation. L'ONF a ainsi produit en 2020-2021 un total de 84 œuvres originales, soit 58 productions ONF et 26 coproductions. Cette cuvée exceptionnelle comprend :

- > 65 productions originales linéaires, dont 15 films d'animation et 50 documentaires (parmi lesquels 8 longs métrages);
- > 19 productions interactives, dont 15 expériences interactives en ligne (9 projets pour les médias sociaux, 3 applications mobiles, 1 projet multiplateforme d'intelligence artificielle et 2 sites web) et 4 expériences immersives (3 projets de réalité virtuelle et 1 installation).

Les cinéastes de la relève ont signé 45 % des œuvres de l'année; l'industrie audiovisuelle est pleine d'avenir.

En 2020-2021, l'ONF a remporté 108 prix, soit 51 au Canada et 57 à l'international. Cela témoigne de l'extraordinaire vitrine que constitue invariablement l'ONF pour le septième art canadien. De tous ces prix, pas moins de 40 % ont été décernés à des créatrices et à leurs œuvres. La route a été longue, mais le cinéma canadien s'approche de la parité. L'ONF est fier de promouvoir le cinéma au féminin.

Au cours de l'exercice, 50 films ont bénéficié de l'Aide au cinéma indépendant du Canada (31) ou du Filmmaker Assistance Program (19) de l'ONF. Au total, les dépenses de production ont atteint 38,2 millions de dollars. Plus de 1800 contrats ont été conclus avec des créatrices et créateurs, des artisanes et artisans et des collaboratrices et collaborateurs engagés dans la réalisation de productions.

LA COURBE, UN REGARD MULTIFACETTE SUR LA CRISE SANITAIRE

Les crises sont aussi source d'inspiration. Elles amènent une urgence de dire, de témoigner. Le 24 août 2020, l'ONF a ainsi lancé un projet fascinant, *La courbe : des histoires de distanciation sociale qui nous rapprochent*. L'objectif était de raconter la vie en temps de pandémie, pour partager, pour comprendre, pour endurer le présent, pour espérer l'après. Quarante créatrices et créateurs ont embarqué dans l'aventure. Il en a résulté 36 œuvres originales, dont une série d'animations sur les drôleries et les difficultés du confinement (*Parenthèse*), un film sur la virée quotidienne d'un cycliste solitaire dans une métropole endormie (*60 Day Cycle/60 jours à vélo*) et un documentaire sur la pandémie vue de la ruralité (*Chronique du bout de mon rang*) : autant de déclinaisons de la vie, de l'amour, du travail ou de l'école au temps de la COVID-19. Ces œuvres ont été diffusées gratuitement sur Instagram, YouTube ou Facebook. Elles ont été partagées des dizaines de milliers de fois et resteront de précieux témoignages de ces moments marquants.

Pour permettre que le travail s'effectue en toute sécurité en cette période particulière, l'ONF a fait équipe avec l'Association des documentaristes du Canada et élaboré un guide de bonnes pratiques par et pour les documentaristes. Ces cinéastes étant par définition des témoins de l'histoire, ils se trouvaient face à des questionnements d'ordre éthique, légal ou logistique.

L'ONF salue la résilience et l'audace des artistes avec qui il a collaboré. En ces temps inédits, ils et elles ont relevé le défi avec brio, pugnacité et justesse.

PRODUCTION AUDIOVISUELLE À DISTANCE : QUAND L'ADVERSITÉ SUSCITE L'INNOVATION

La crise sanitaire a entraîné une accélération des transformations technologiques dans de multiples secteurs d'activité. Ce fut le cas à l'ONF également. L'institution a déployé, dans de très courts délais et avec un succès remarquable, l'infrastructure nécessaire à des activités techniques de production à distance. Avec la participation essentielle de ses services techniques et de recherche et développement, elle a accéléré la transition vers l'informatique en nuage pour la production, la postproduction et la distribution de ses œuvres.

Ce mouvement a permis de maintenir une forte activité tout en renforçant l'organisation. Grâce à l'infrastructure infonuagique, tous les studios ont maintenant accès à un même niveau de services de production et de postproduction, et la collaboration entre les équipes de l'ONF, les créateurs et créatrices et les partenaires est grandement facilitée.



DES PARTENARIATS MENANT À DE NOUVELLES FORMES DE RÉCIT

L'année 2020-2021 a en outre été riche en partenariats novateurs. Il en a résulté de nouvelles formes de récit et d'interactions avec le public.

L'œuvre *Parlement : l'expérience virtuelle*, conçue en partenariat avec la Bibliothèque du Parlement, permet de visiter en ligne le siège historique de la démocratie canadienne dans une réalité virtuelle saisissante de vérité. Elle sera présentée au grand public pendant 10 ans, ainsi que dans les écoles.

En partenariat avec Affaires mondiales Canada, l'ONF a créé l'installation artistique *TRACES* pour le pavillon du Canada dans le cadre de l'Exposition universelle 2020 à Dubaï. La présentation prévue pour l'automne 2020 a été reportée en octobre 2021. *TRACES* est une œuvre immersive conçue par KANVA, en collaboration avec le créateur Étienne Paquette, visant à sensibiliser le public à la menace que font peser les changements climatiques sur les écosystèmes. Avec le concours des experts-conseils de la firme Creos, l'œuvre pourra voyager au Canada et à travers le monde.

L'ONF reste bien sûr fidèle à l'image, au cinéma, mais il s'imprègne des nouveaux médias, des arts technologiques, il s'anime dans l'espace numérique, prend pied dans cette convergence des plateformes. L'organisation sort de l'écran et innove dans des collaborations fertiles. *Second souffle*, le troisième projet réalisé dans le cadre d'une collaboration entre l'ONF et le complexe muséal Espace pour la vie, en est une illustration. Cette œuvre immersive conceptualisée par Mélanie Crespin et Alexandre Burton, dont la production s'étalera sur plusieurs années, est un projet phare du Parcours des phytotechnologies du Jardin botanique de Montréal.

Pour l'ONF, cette diversification représente une façon de rendre accessibles le talent et les œuvres des artistes en dehors de l'écran et des plateformes plus traditionnelles.

2

DIVERSITÉ DES VOIX

ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LA PAROLE ET LE GESTE

Cette année de lutte contre la pandémie a aussi été marquée par des revendications sociales, antiracistes et antidiscriminatoires. Des manifestations se sont tenues dans plusieurs pays du monde, le Canada compris. Ce contexte a coïncidé avec l'aboutissement de réflexions internes et de consultations menées par l'ONF sur la diversité des voix. La mission de l'ONF a toujours été attachée à la promotion de la diversité canadienne. Mais il ne suffit pas d'y tenir. Il faut reconnaître que la société canadienne est dynamique, que les enjeux d'ouverture, d'acceptabilité, d'intégration évoluent aussi. Il convient, en conséquence, d'avoir l'humilité de la remise en question, d'adapter ses politiques, de repérer certains biais inconscients qui peuvent teinter des habitudes de travail.

LA MISSION DE L'ONF A TOUJOURS ÉTÉ ATTACHÉE À LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CANADIENNE

L'ONF a réitéré sa volonté d'être exemplaire en matière de diversité des voix en publiant au mois de février 2021 un plan intitulé *Diversité, équité et inclusion. Objectifs et engagements de l'ONF*. Ce bref document établit que l'organisation «peut contribuer à éliminer des décennies d'injustices qui se sont développées non seulement dans la société canadienne, mais également au sein de l'institution». L'ONF se donne 5 objectifs, détaillés en 23 engagements.

Il cherchera à :

- > *éliminer le racisme systématique et les préjugés inconscients*, notamment en créant une politique antiraciste et des procédures, dont un mécanisme de plaintes, pour s'assurer que l'organisation est un lieu de travail équitable et inclusif;
- > *refléter la société canadienne*, notamment en faisant en sorte que sa programmation inclue équitablement les voix des artistes issus des groupes sous-représentés et racisés;
- > *prioriser la diversité, l'équité et l'inclusion*, notamment en s'engageant à promouvoir un milieu de travail inclusif et accueillant pour tous les membres du personnel et les collaborateurs et collaboratrices de l'organisation;



- > *être un modèle inspirant*, notamment en faisant en sorte que l'ensemble des directrices et directeurs généraux, des directrices et directeurs, des productrices et producteurs exécutifs et des productrices et producteurs de l'institution comptent en tout temps des personnes de groupes sous-représentés (communautés autochtones, noires, racisées et LGBTQ2+, et personnes handicapées);
- > *assurer une transformation pérenne*, notamment en mettant en place une structure de gouvernance en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

L'ONF a également pris l'engagement d'embaucher un directeur ou une directrice de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, dont le mandat principal sera de réaliser les objectifs et les actions contenus dans le plan.

APERÇU DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

En 2020-2021, 35 % des œuvres réalisées à l'ONF (soit 29 titres) ont porté sur des sujets liés à la vie et à l'expérience de personnes autochtones ou ont présenté des perspectives diverses touchant des thèmes relatifs à la notion d'inclusion, tels la race, l'ethnicité, la religion, la culture, le handicap, le genre et la sexualité.

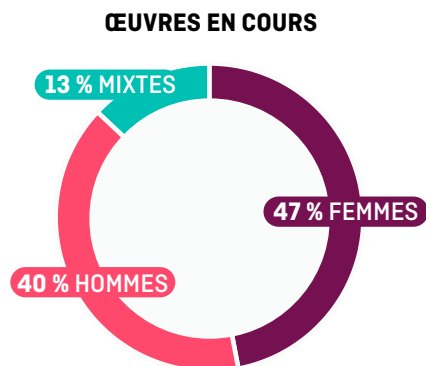
Des créatrices et créateurs issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont réalisé 14 œuvres : 4 d'entre elles provenaient du Studio de la francophonie canadienne du Programme français et 10, des studios d'animation et documentaire du Programme anglais à Montréal.

Au cours de l'exercice, l'ONF a commencé à utiliser de nouveaux mécanismes d'auto-identification destinés aux créateurs et créatrices. Cette démarche volontaire menée dans le respect des personnes a pour objectif de documenter la situation actuelle pour mieux accroître la représentation des artistes et des collaborateurs et collaboratrices appartenant à des groupes visés par l'équité.

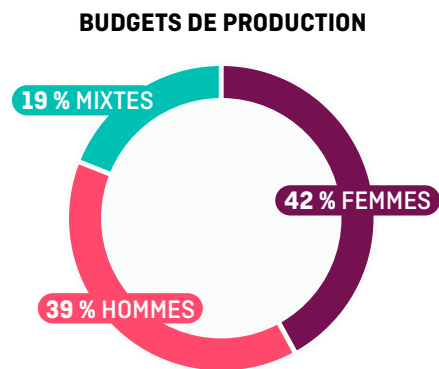
PARITÉ HOMMES-FEMMES

L'engagement de l'ONF envers la diversité des voix comporte une adhésion ferme au principe de la parité hommes-femmes. À cet égard, les progrès sont marqués, bien que les femmes demeurent sous-représentées dans certaines fonctions.

EN 2020-2021



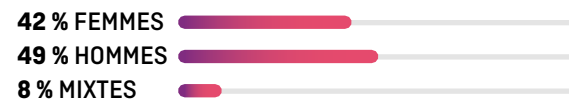
47 % DES ŒUVRES EN COURS ÉTAIENT RÉALISÉES PAR DES FEMMES, 40 % PAR DES HOMMES ET 13 % PAR DES ÉQUIPES MIXTES.



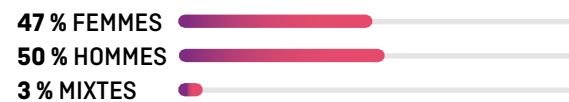
42 % DES BUDGETS DE PRODUCTION ONT ÉTÉ ALLOUÉS À DES ŒUVRES SIGNÉES PAR DES FEMMES, 39 % À DES ŒUVRES SIGNÉES PAR DES HOMMES ET 19 % À DES ŒUVRES SIGNÉES PAR DES ÉQUIPES MIXTES.

Pour ce qui est des postes clés de création, les femmes étaient encore peu nombreuses à la direction photo et à la composition musicale, mais étaient bien présentes dans les domaines de la scénarisation et du montage.

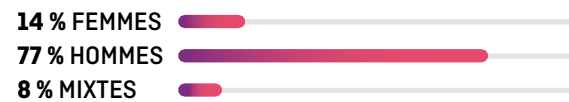
SCÉNARISATION



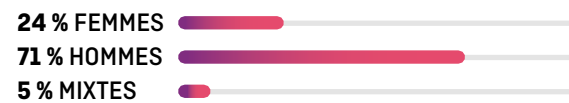
MONTAGE



DIRECTION DE LA PHOTOGRAPHIE



COMPOSITION MUSICALE



Pour la deuxième année consécutive, les efforts de l'ONF pour accroître la représentation des femmes dans des postes décisionnels ont été salués par l'organisme La gouvernance au féminin, qui lui a attribué sa plus haute distinction, soit la certification Parité platine.

VALORISATION ET RENFORCEMENT DES VOIX AUTOCHTONES

En 2020-2021, la publication d'informations bouleversantes sur les pensionnats pour enfants autochtones a ravivé les douleurs des premiers peuples et choqué la population canadienne. C'est avec ces tristes événements en toile de fond que l'ONF a fait un bilan de son Plan d'action autochtone 2017-2020 et réitéré son engagement de travailler au rapprochement avec les Autochtones.

Tout au long de l'année, des discussions ont eu lieu avec le comité-conseil autochtone de l'ONF pour préparer la suite. Dans cette foulée, l'organisation a pris l'engagement d'embaucher un directeur ou une directrice des relations autochtones et de l'engagement auprès des communautés. Sous sa gouverne, de nouvelles initiatives seront développées.

Un mouvement de progrès est lancé. Le bilan du Plan d'action autochtone 2017-2020, qui était inspiré des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, a démontré un renforcement des voix et de la présence autochtones dans les productions de l'ONF et au sein de l'organisation.

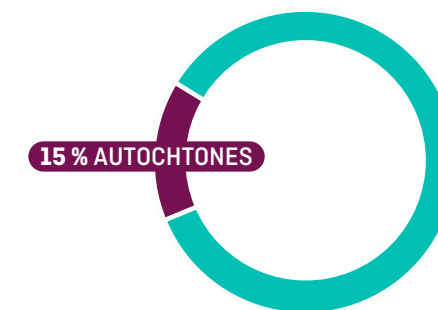
ŒUVRES AUTOCHTONES ACHÉVÉES EN 2020-2021

- > *Jordan River Anderson, The Messenger* (Jordan River Anderson, le messenger) d'Alanis Obomsawin
- > *K'i Tah Amongst the Birch* (K'i Tah parmi les bouleaux) de Melaw Nakehk'o
- > *Nbisiing* de Cole Forrest
- > *Ryan Reynolds: I'm a Laureate?* (Ryan Reynolds : Je suis un lauréat?) de Christopher Auchter
- > *Tantoo Cardinal* de Darlene Naponse
- > *Very Present* (Très présent) de Conor McNally
- > *Florent Vollant : Je rêve en innu* de Nicolas Renaud

En outre, Cinéma autochtone, la riche collection en ligne de l'ONF composée d'œuvres réalisées par des Autochtones, propose maintenant plus de 415 titres gratuits. En 2020-2021, elle a donné lieu à 480 000 visionnages.

Enfin, au terme de l'exercice, les Autochtones constituaient 1,24 % du personnel (permanent et temporaire) de l'ONF. L'institution s'est engagée à atteindre une représentation autochtone dans ses effectifs d'au moins 4 % d'ici 2025.

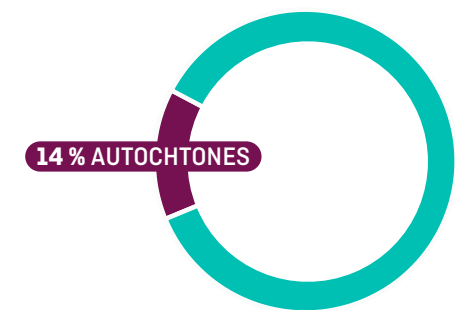
ŒUVRES EN COURS



EN 2020-2021

15 % DES ŒUVRES EN COURS ÉTAIENT SIGNÉES PAR DES CINÉASTES AUTOCHTONES.

BUDGETS DE PRODUCTION



EN 2020-2021

14 % DES BUDGETS DE PRODUCTION ONT ÉTÉ ALLOUÉS À DES ŒUVRES CRÉÉES PAR DES ARTISTES AUTOCHTONES.

3

RELATIONS AVEC
LES AUDITOIRESSE RAPPROCHER À L'HEURE
DE LA DISTANCIATION

Les cinémas ont été fermés une bonne partie de l'année. Les activités publiques et les festivals ont essentiellement été tenus en format virtuel. Néanmoins, l'ONF a atteint en 2020-2021 des niveaux d'audience records. Les films de fiction, d'auteur, les documentaires, les œuvres d'animation, bref, l'art du cinéma dans toutes ses déclinaisons aura permis des moments de détente, de ressourcement. Les grands événements ont été remplacés par une multitude de projections privées, en famille ou « en bulle ».

L'ONF a pu répondre à ces millions de demandes de visionnage grâce au travail des dernières années. Depuis 12 ans, l'institution adapte ses systèmes à l'ère numérique. La robustesse des plateformes et de son infrastructure ont permis de répondre à la forte demande. L'ONF avait la capacité nécessaire en matière de bande passante, des applications conviviales pour les utilisateurs et utilisatrices, une présence marquée en ligne et sur les plateformes de diffusion. L'agilité acquise par la modernisation des systèmes s'est aussi révélée une bonne préparation pour faire face à l'imprévu de la pandémie.

NOMBRE RECORD DE VISIONNAGES

En 2020-2021, l'ONF a enregistré 36 millions de visionnages sur toutes les chaînes au Canada. Il s'agit d'un résultat sans précédent et d'un bond de 12 % par rapport à 2019-2020. L'ONF a aussi suscité un vif intérêt à l'échelle du globe. Près de 73 millions de visionnages ont été comptabilisés sur l'ensemble des médias, soit la troisième meilleure performance de l'histoire de l'institution. La majorité de l'audience globale de l'ONF s'est trouvée en ligne. Les données indiquent 49 millions de visionnages à travers le monde, dont plus de 12 millions au Canada, soit une hausse de 53 % par rapport à l'année précédente.

Un indice de la notoriété de l'ONF est le nombre de visionnages effectués à partir de la plateforme ONF.ca/NFB.ca. Le site a enregistré sa plus forte fréquentation en sept ans, avec 4,4 millions de visionnages. De ce nombre, 3,4 millions ont été faits au Canada, une augmentation de 65 %. L'ONF continue d'ailleurs mois après mois, inlassablement, à élargir son offre en ligne. On y trouve maintenant plus de 5400 titres, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2019-2020. Ce catalogue en ligne compte aussi un nombre significatif et croissant d'œuvres réalisées par des Autochtones. Les 415 titres gratuits dans cette catégorie d'artistes ont généré en 2020-2021 un nombre impressionnant de 480 000 visionnages. Les visionnages sur les sites partenaires de l'ONF (YouTube, Facebook, Amazon Prime, etc.) se sont quant à eux élevés à plus de 42 millions, dont plus de 8 millions au Canada.

Les données canadiennes permettent aussi de mesurer l'audience des films de l'ONF à la télévision. Si sa part baisse graduellement avec la hausse de la popularité des plateformes de diffusion en continu, la télévision demeure un lien important entre l'ONF et le public canadien. En 2020-2021, elle a généré 22 millions de visionnages, soit les deux tiers du total enregistré sur tous les médias au Canada.

INVENTIVITÉ ET ORIGINALITÉ EN LIGNE

C'est en ligne et dans l'espace numérique que se trouve le réel potentiel de croissance des auditoires. L'ONF y développe, avec de plus en plus d'adresse, des activités et des événements originaux afin de stimuler l'intérêt pour ses œuvres, ses créateurs et créatrices et son catalogue.

Au cours de l'année, plusieurs événements en ligne étaient en relation avec la pandémie. L'ONF a ainsi su créer un véritable engouement autour de *La courbe*, cette série de créations sur la vie quotidienne au temps de la COVID-19. L'ajout chaque mois de nouveaux volets a donné lieu à un marketing très efficace qui a été le déclencheur de 200 000 visionnages. C'est d'ailleurs un court métrage d'animation issu de ce projet collectif, *How to Be at Home (À la maison)* d'Andrea Dorfman, qui a été l'œuvre de l'ONF la plus vue de 2020-2021. En lien avec la pandémie, l'ONF a aussi rendu gratuites certaines applications comme *StopMo Studio*, qui permet à des novices de créer facilement des films d'animation, et lancé certaines œuvres interactives comme *Motto*, une aventure en courtes vidéos pour appareils mobiles.

L'ONF a su capter l'intérêt et stimuler l'engagement pour devenir un compagnon dans l'épreuve. Très présent sur les réseaux sociaux, il a lancé chaque semaine des nouveautés signées par des artistes primés et issus de ses studios d'un bout à l'autre du pays. Le franc succès de *La fin des terres*, de *Premières armes* ou des *Rose* mérite d'être souligné. L'ONF a également organisé des discussions avec des artistes, des visionnages commentés et des

événements en direct sur Facebook. Toute cette activité a résonné grâce aux efforts conjoints des équipes de marketing et de relations de presse. La couverture médiatique consacrée à l'ONF a ainsi progressé de 20 % par rapport à 2019-2020.

L'ONF, PARTENAIRE DE L'ÉCOLE À LA MAISON ET SOLIDAIRE DES PARENTS ET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Depuis 75 ans, l'ONF est un précieux partenaire du milieu de l'éducation. Son extraordinaire catalogue de ressources pédagogiques audiovisuelles a marqué l'enfance de trois générations d'élèves de partout au pays. Cette collaboration traditionnelle a pris une autre dimension pendant la pandémie, alors que des millions d'enfants ont été contraints d'étudier à la maison, que le corps enseignant inventait dans la précipitation des façons d'enseigner à distance et que les parents devaient accomplir des tours de force en matière de conciliation travail-famille.

L'ONF s'est senti interpellé. En quelques jours, une offre éducative spéciale a été développée et mise en ligne gratuitement à l'intention des parents et du personnel enseignant. De la fin mars à la fin juin 2020, les parents ont ainsi eu à leur disposition une collection des films phares de l'ONF, tandis que les enseignantes et enseignants ont pu accéder sans frais à CAMPUS, le portail média en ligne de l'ONF.

La réponse a été forte. Pas moins de 4,1 millions d'élèves au Canada ont accédé à CAMPUS. La fréquentation totale sur les pages d'Éducation ONF a plus que doublé en 2020-2021 comparativement à l'année précédente.



4

L'ONF SUR LA BONNE VOIE

L'exercice 2020-2021 a été marqué par l'adoption du nouveau plan stratégique de l'ONF, qui établit des objectifs de développement dans tous les secteurs de l'institution. Les derniers mois auront certes été éprouvants, déstabilisants, mais ils auront aussi amené l'ONF, avec tout son personnel et tous ses collaborateurs et collaboratrices, à innover, à trouver d'autres **façons** de créer, de travailler, de collaborer, de **comprendre** l'autre.

L'ONF est en pleine évolution, devant comme derrière la caméra : les équipes se renouvellent, l'expertise grandit, de nouvelles ambitions prennent forme. Resserrer les liens avec l'industrie et tous les artisans et artisanes, intensifier le rapprochement avec les Autochtones, participer à de grandes œuvres, rejoindre de nouveaux auditoires, s'aventurer hors de l'écran dans de nouvelles formes d'art technologique : voilà en peu de mots ce qui animera l'ONF dans les années à venir.



PRIX ET RECON- NAIS- SANCES



En 2020-2021, des festivals ont été annulés, d'autres ont été reportés, d'autres encore ont été tenus en ligne ou en format hybride. Durant cette année sans pareille, des artistes ont créé, des cinéastes ont tourné, des citoyennes et citoyens ont témoigné, des techniciens et techniciennes ont monté des œuvres inédites, et des millions de personnes ont été émues, diverties, informées.

Le septième art a été dérangé, mais il ne s'est pas arrêté. L'ONF salue le courage de celles et ceux qui ont pu tourner et remercie les festivals qui ont tenu à leur rendre hommage. En 2020-2021, les productions de l'ONF ont remporté un très impressionnant total de 108 prix.

108 RÉCOMPENSES
AU TOTAL

51 PRIX AU CANADA

57 PRIX À L'ÉTRANGER



ABRÉVIATIONS : C. : CRÉATION R. : RÉALISATION P. : PRODUCTION

AFFAIRS OF THE ART / L'ART DANS LE SANG

R. JOANNA QUINN
P. MICHAEL FUKUSHIMA (ONF),
LES MILLS (BERYL PRODUCTIONS)

Prix du meilleur film d'animation
Festival du court métrage
de Clermont-Ferrand (VIRTUEL)
Clermont-Ferrand, France
6 février 2021

Prix du meilleur court métrage
Festival d'animation Kaboom
Amsterdam, Pays-Bas
4 avril 2021

ALTÖTTING

R. ANDREAS HYKADE
P. MARC BERTRAND (ONF),
ABI FEIJÓ (CICLOPE FILMES),
THOMAS MEYER-HERMANN (STUDIO
FILM BILDER), JULIE ROY (ONF)

Prix du meilleur scénario
Festival international d'animation d'Ottawa
Ottawa, Canada
27 septembre 2020

Grand Prix
Festival international de cinéma
d'animation CINANIMA
Espinho, Portugal
15 novembre 2020

Mention honorable
Festival international du film
Etiuda & Anima (VIRTUEL)
Cracovie, Pologne
22 novembre 2020

Meilleur film d'animation
Filmschau Baden-Württemberg
Stuttgart, Allemagne
6 décembre 2020

Court métrage d'animation – professionnel,
Mention spéciale du jury, 1^{er} place, assortie
d'une bourse de 500 €
Ionian Contemporary Animation
Festival ICONA (VIRTUEL)
Corfou, Grèce
6 décembre 2020

CLIT-MOI

C. NOÉMIE BEAULAC, MAUDE FRASER,
AUDREY MALO, LÉA MARTIN,
VINCENT PARADIS
P. HUGUES SWEENEY

Idéa 2020 – Bronze
Concours Idéa
Montréal, Canada
24 septembre 2020

EAST OF THE ROCKIES / À L'EST DES ROCHEUSES

C. JOY KOGAWA, JASON LEGGE,
DIRK VAN GINKEL
P. ROB MCLAUGHLIN (ONF),
MEDIA RIDHA (JAM3)

Meilleure histoire de jeu vidéo
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
28 mai 2020

Contenu interactif – divertissement
Banff World Media Festival
Banff, Canada
15 juin 2020

ÉTREINTES

R. JUSTINE VUYLSTEKER
P. EMMANUELLE LATOURRETTE
(OFFSHORE), FABRICE PRÉEL-CLÉACH
(OFFSHORE), JULIE ROY (ONF),
RAFAEL ANDREA SOATTO (OFFSHORE)

Prix de la meilleure bande-son originale
Festival international du court métrage
d'animation Zabut
Santa Teresa di Riva, Italie
26 juillet 2020

FAR AWAY FROM FAR AWAY / PLUS LOIN QUE LOIN

C. BRUCE ALCOCK, JEREMY MENDES
P. ANNETTE CLARKE, ROB MCLAUGHLIN

Prix FWA – site du jour
Favourite Website Awards
Rippingale, Angleterre
18 mars 2021

Mention honorable
Awwwards
Los Angeles, États-Unis
22 mars 2021

GUN KILLERS / FORGE FATALE

R. JASON YOUNG
P. ANNETTE CLARKE, ROHAN FERNANDO

Court métrage – documentaire
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

GYMNASIA

C. CHRIS LAVIS, MACIEK SZCZERBOWSKI
P. DANA DANSEREAU (ONF), LOC DAO
(ONF), FÉLIX LAJEUNESSE (FÉLIX &
PAUL STUDIOS), ROB MCLAUGHLIN
(ONF), PAUL RAPHAËL (FÉLIX & PAUL
STUDIOS), STÉPHANE RITUIT (FÉLIX &
PAUL STUDIOS)

Meilleure expérience immersive – fiction
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
28 mai 2020

HIDE / CACHÉ

R. DANIEL GRAY
P. MARION BARRÉ (LA CELLULE
PRODUCTIONS), GYÖRGY CZUTOR
(OFFICIAL FILMS), BÁLINT FARKAS
GELLEY (CUB ANIMATION STUDIO),
MICHAEL FUKUSHIMA (ONF), SOYO
GIAOUI (LA CELLULE PRODUCTIONS),
MARAL MOHAMMADIAN (ONF), BELLA
SZEDERKÉNYI (CUB ANIMATION STUDIO)

Mention spéciale, catégorie Court métrage
Festival international du cinéma indépendant
BAFICI (HYBRIDE)
Buenos Aires, Argentine
28 mars 2021

HOW TO BE AT HOME / À LA MAISON

R. ANDREA DORFMAN
P. ANNETTE CLARKE

Choix du public – court métrage
Festival du film Reel Canadian
Vancouver, Canada
31 janvier 2021

I AM SKYLAR / APPELEZ-MOI SKYLAR

R. RACHEL BOWER
P. ANNETTE CLARKE, ROHAN FERNANDO

1^{er} prix dans la catégorie Court métrage
documentaire – jury enfants
Festival international du film pour enfants
de Chicago
Chicago, États-Unis
22 novembre 2020

2^e prix dans la catégorie Court métrage
documentaire – jury professionnel
Festival international du film pour enfants
de Chicago
Chicago, États-Unis
22 novembre 2020

INCONVENIENT INDIAN / L'INDIEN MALCOMMODE

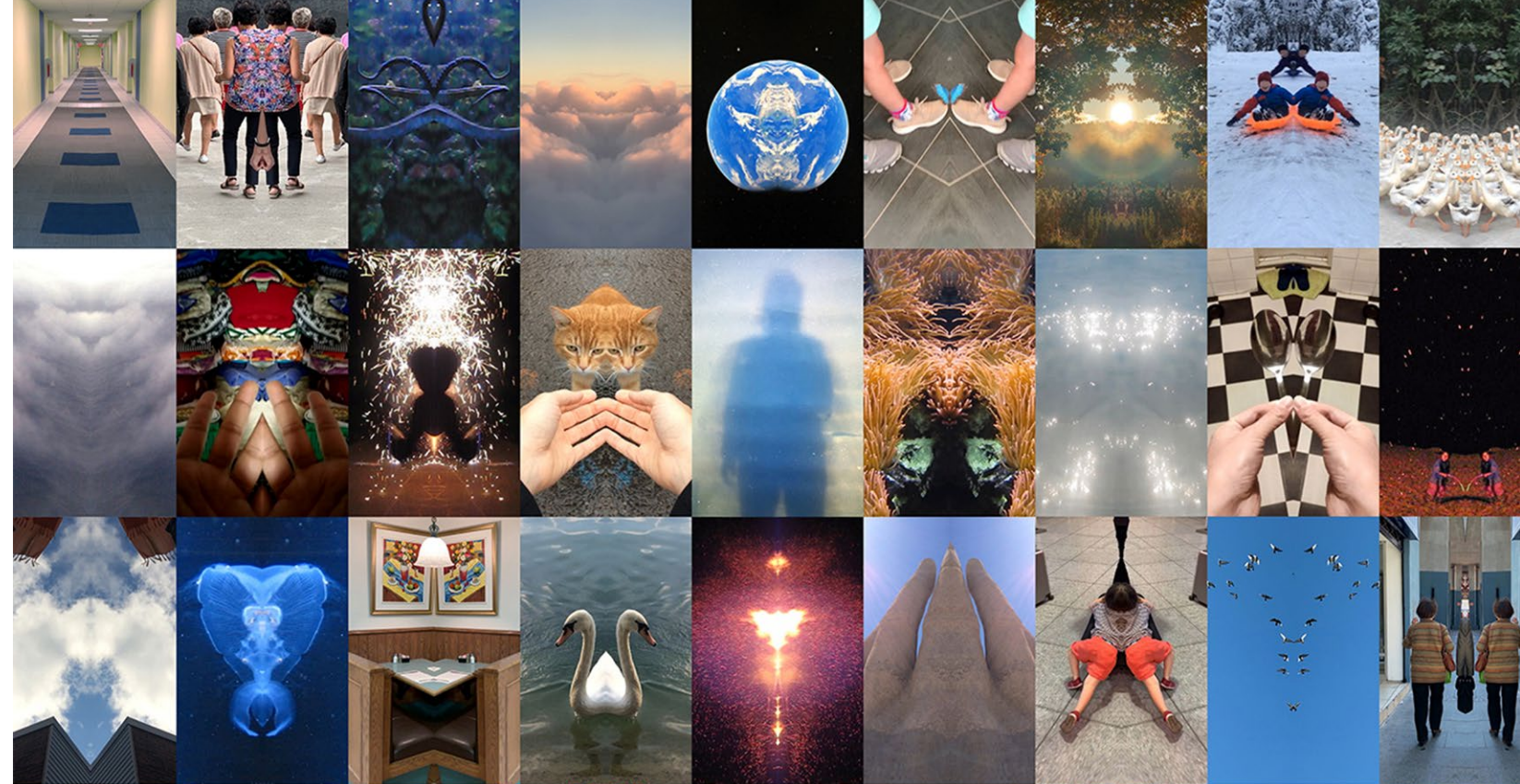
R. MICHELLE LATIMER
P. GORDON HENDERSON
(90TH PARALLEL FILM AND TELEVISION
PRODUCTIONS LTD.), STUART
HENDERSON (90TH PARALLEL FILM
AND TELEVISION PRODUCTIONS LTD.),
RITA KOTZIA (90TH PARALLEL FILM
AND TELEVISION PRODUCTIONS LTD.),
ANITA LEE (ONF), RANDY LENNOX
(CRAVE – BELL MÉDIA), JUSTINE
PIMLOTT (ONF), JESSE WENTE

Prix Amplify Voices –
meilleur long métrage canadien
Festival international du film de Toronto
Toronto, Canada
20 septembre 2020

Prix du public – documentaire
Festival international du film de Toronto
Toronto, Canada
20 septembre 2020

Documentaire canadien le plus populaire
Festival international du film de Vancouver
Vancouver, Canada
7 octobre 2020

Grand Prix de la compétition nationale
longs métrages
Rencontres internationales du documentaire
de Montréal (RIDM)
Montréal, Canada
2 décembre 2020



Prix Magnus-Isacsson
Rencontres internationales
du documentaire de Montréal (RIDM)
Montréal, Canada
2 décembre 2020

JOHN WARE RECLAIMED / SUR LES TRACES DE JOHN WARE

R. CHERYL FOGGO
P. DAVID CHRISTENSEN,
BONNIE THOMPSON

**Prix du choix du public –
meilleur long métrage albertain**
Festival international du film
de Calgary (VIRTUEL)
Calgary, Canada
4 octobre 2020

LAKE / LE LAC

R. ALEXANDRA LAZAROWICH
P. DAVID CHRISTENSEN

Prix Trickster
Festival du film autochtone Skoden (VIRTUEL)
Vancouver, Canada
9 avril 2020

LE BOURREAU CHEZ LUI (RÉALITÉ VIRTUELLE)

C. MICHELLE KRANOT, URI KRANOT
P. MARC BERTRAND, JULIE ROY

**Grand Prix du jury –
meilleure expérience de RV**
Festival international du film de Venise
Venise, Italie
12 septembre 2020

LE CORTÈGE

**R. PASCAL BLANCHET, RODOLPHE
SAINT-GELAIS**
P. JULIE ROY

**Épi d'or – Prix du court métrage
canadien-français favori du public**
Cinémental
Winnipeg, Canada
2 novembre 2020

**2^e prix dans la catégorie Court métrage
d'animation – jury jeunesse**
Festival international du film pour enfants
de Chicago
Chicago, États-Unis
22 novembre 2020

LE MAL DU SIÈCLE

R. CATHERINE LEPAGE
P. MARC BERTRAND, JULIE ROY

**Prix Valois René-Laloux du meilleur court
métrage d'animation**
Festival du film francophone d'Angoulême
Angoulême, France
2 septembre 2020

Prix du meilleur court métrage d'animation
Festival international du film
de Calgary (VIRTUEL)
Calgary, Canada
4 octobre 2020

Prix du meilleur court métrage
Festival d'animation de Manchester (VIRTUEL)
Manchester, Angleterre
30 novembre 2020

LE SILENCE

R. RENÉE BLANCHAR
**P. CHRISTINE AUBÉ (ONF),
MARYSE CHAPDELAIN (ÇA TOURNE
PRODUCTIONS), DENIS MCCREADY (ONF)**

**Prix La Vague Léonard-Forest de la meilleure
œuvre acadienne moyen ou long métrage**
Festival international du cinéma francophone
en Acadie (FICFA)
Moncton, Canada
20 novembre 2020

LES ROSE

R. FÉLIX ROSE
**P. PHILIPPE-A. ALLARD (BABEL FILMS),
NATHALIE CLOUTIER (ONF), MARCO
FRASCARELLI (BABEL FILMS), COLETTE
LOUMÈDE (ONF), ERIC PICCOLI (BABEL
FILMS), FÉLIX ROSE (BABEL FILMS)**

Meilleur documentaire canadien
Festival international de cinéma et d'art de
Percé – Les Percéides
Percé, Canada
20 août 2020

MODE AVION (INSTALLATION)

C. ÉMILIE F. GRENIER,
SIMON C. VAILLANCOURT
**P. MARIE-PIER GAUTHIER, HUGUES
SWEENEY, LOUIS-RICHARD TREMBLAY**

Idéa 2020 – Argent
Concours Idéa
Montréal, Canada
24 septembre 2020

MOI, BARNABÉ

R. JEAN-FRANÇOIS LÉVESQUE
P. JULIE ROY

Prix de la meilleure technique d'animation
Festival international d'animation d'Ottawa
Ottawa, Canada
27 septembre 2020

**Prix Silver Spike Short,
assorti d'une bourse de 3000 €**
Festival international du film de Valladolid
Valladolid, Espagne
31 octobre 2020

MOTTO (EXPÉRIENCE WEB)

C. VINCENT MORISSET
**P. MARIE-PIER GAUTHIER, HUGUES
SWEENEY, LOUIS-RICHARD TREMBLAY**

Prix FWA – site du jour
Favourite Website Awards
Rippingale, Angleterre
24 août 2020

Mention honorable
Awwwards
Los Angeles, États-Unis
28 août 2020

NĪPAWISTAMÂSOWIN: WE WILL STAND UP / NĪPAWISTAMÂSOWIN : NOUS NOUS LÈVERONS

R. TASHA HUBBARD
**P. KATHY AVRICH-JOHNSON
(DOWNSTREAM DOCUMENTARY
PRODUCTIONS), DAVID CHRISTENSEN
(ONF), JANICE DAWE (DOWNSTREAM
DOCUMENTARY PRODUCTIONS),
TASHA HUBBARD (DOWNSTREAM
DOCUMENTARY PRODUCTIONS), GEORGE
HUPKA (DOWNSTREAM DOCUMENTARY
PRODUCTIONS), JON MONTES (ONF),
BONNIE THOMPSON (ONF)**

**Prix Ted-Rogers du meilleur
long métrage documentaire**
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
28 mai 2020

Documentaire social ou politique
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

Prix multiculturel (30 minutes et plus)
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

**Meilleure réalisation (documentaire
de plus de 30 minutes) – Tasha Hubbard**
Alberta Film and Television Awards (VIRTUEL)
Edmonton, Canada
8 octobre 2020

**Meilleur montage (documentaire
de plus de 30 minutes) – Hans Olson**
Alberta Film and Television Awards (VIRTUEL)
Edmonton, Canada
8 octobre 2020

**Meilleure scénarisation (documentaire
de plus de 30 minutes) – Tasha Hubbard**
Alberta Film and Television Awards (VIRTUEL)
Edmonton, Canada
8 octobre 2020

Prix APTN
Festival international Présence autochtone
(Terres en vues) (VIRTUEL)
Montréal, Canada
15 décembre 2020

NOW IS THE TIME / MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS

R. CHRISTOPHER AUCHTER
**P. SELWYN JACOB, TERI SNELGROVE,
SHIRLEY VERCRUYSSÉ**

Documentaire – arts et culture
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

Prix autochtone
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

**Prix du jury – meilleur court
métrage canadien**
Festival du film de Gimli
Gimli, Canada
26 juillet 2020

**Prix de la relève Main Film,
assorti d'une bourse de 1000 \$**
Festival international Présence autochtone
(Terres en vues) (VIRTUEL)
Montréal, Canada
15 décembre 2020

**Prix Radio-Canada–Espaces autochtones,
assorti d'une bourse de 1000 \$**
Festival international Présence autochtone
(Terres en vues) (VIRTUEL)
Montréal, Canada
15 décembre 2020



ONCLE THOMAS – LA COMPTABILITÉ DES JOURS

R. REGINA PESSOA
P. PHIL DAVIES, ABI FEIJÓ (CICLOPE FILMES), REGINALD DE GUILLEBON (LES ARMATEURS), JULIE ROY (ONF)

Meilleur court métrage portugais
Monstra
Lisbonne, Portugal
31 mai 2020

Prix Vasco-Granja de la SPA, compétition portugaise (ex aequo avec *Purpleboy* d’Alexandre Siqueira)
Monstra
Lisbonne, Portugal
31 mai 2020

Meilleure trame sonore
Festival ibérique de cinéma
Badajoz, Espagne
25 juillet 2020

Prix spécial du jury
Rising of Lusitania AnimaDoc Film Festival
Lodz, Pologne
13 septembre 2020

Prix Sophia du meilleur court métrage d’animation
Académie portugaise du cinéma
Lisbonne, Portugal
17 septembre 2020

PARLEMENT : L’EXPÉRIENCE VIRTUELLE

C. ÉMILIE F. GRENIER
P. MARIE-PIER GAUTHIER, HUGUES SWEENEY, LOUIS-RICHARD TREMBLAY

Meilleure expérience interactive : toutes catégories
Prix Gémeaux
Montréal, Canada
20 septembre 2020

PHYSIQUE DE LA TRISTESSE

R. THEODORE USHEV
P. MARC BERTRAND, JULIE ROY

Meilleur court métrage – animation
Gala Québec Cinéma
Montréal, Canada
10 juin 2020

Animation
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

Réalisation – fiction
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

Cristal du court métrage
Festival international du film d’animation d’Annecy (VIRTUEL)
Annecy, France
20 juin 2020

Prix FIPRESCI remis par la Fédération internationale de la presse cinématographique dans la catégorie Courts métrages en compétition – L’officielle
Festival international du film d’animation d’Annecy (VIRTUEL)
Annecy, France
20 juin 2020

Prix du public – compétition internationale
Countryside Animafest Cyprus
Nicosie, Chypre
1^{er} juillet 2020

Grand Prix
Festival du film court en plein air de Grenoble
Grenoble, France
4 juillet 2020

Prix spécial du jury (international)
Festival international d’animation d’Hiroshima (VIRTUEL)
Hiroshima, Japon
24 août 2020

Prix Golden Horseman du public – compétition internationale
Filmfest Dresden – Festival international du court métrage
Dresden, Allemagne
13 septembre 2020

Prix Signes dans la catégorie Court métrage
Festival international Signes de nuit
Berlin, Allemagne
20 septembre 2020

Grand Prix
Festival international du film d’animation de Krok
Kiev, Ukraine
1^{er} octobre 2020

Prix du public Mr. M
Animafest Zagreb – Festival mondial du film d’animation
Zagreb, Croatie
3 octobre 2020

Mention spéciale
Animafest Zagreb – Festival mondial du film d’animation
Zagreb, Croatie
3 octobre 2020

Prix du public
Festival international du film Curtas Vila do Conde
Vila do Conde, Portugal
11 octobre 2020

Meilleur court métrage documentaire (ex aequo avec *How to Fall in Love in a Pandemic* de Michael-David McKernan)
Festival du film indépendant de Ridgefield
Ridgefield, États-Unis
18 octobre 2020

Prix de la Semaine de l’animation
Feinaki – Semaine de l’animation de Pékin
Pékin, Chine
27 novembre 2020

Prix Rigo-Mora du meilleur court métrage d’animation international
Festival international du film de Guadalajara
Guadalajara, Mexique
27 novembre 2020

Meilleur film international pour le jury populaire
Lobo Fest – Festival international de films
Brasilia, Brésil
6 décembre 2020

Meilleure animation
Lobo Fest – Festival international de films
Brasilia, Brésil
6 décembre 2020

POINT D’ÉQUILIBRE

R. CHRISTINE CHEVARIE-LESSARD
P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), CHANTAL LAFLEUR (PRODUCTIONS AVENIDA), COLETTE LOUMÈDE (ONF), GENEVIÈVE THIBERT (PRODUCTIONS AVENIDA)

Prix Coup de cœur du jury
Festival du film canadien de Dieppe
Dieppe, France
23 août 2020

SANS OBJETS

R. MOÏA JOBIN-PARÉ
P. MARC BERTRAND, JULIE ROY

Expérimental
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

SHANNON AMEN

R. Chris Dainty
P. Michael Fukushima, Maral Mohammadian

Craft Award – réalisation, documentaire
Festival du film de Yorkton (VIRTUEL)
Yorkton, Canada
18 juin 2020

SOVEREIGN SOIL / SOL SOUVERAIN

R. DAVID CURTIS
P. ANDREW CONNORS (JACKLEG FILMS), TERI SNELGROVE (ONF), SHIRLEY VERCRUYSE (ONF)

Crimson Snowflake – meilleur film canadien
International Festival of Winter Cinema
Edmonton, Canada
13 mars 2021

STATELESS / APATRIDES

R. MICHÈLE STEPHENSON
P. JOE BREWSTER (RADA FILM GROUP), LESLIE FIELDS-CRUZ (BLACK PUBLIC MEDIA), JENNIFER HOLNESS (HUNGRY EYES FILM & TELEVISION INC.), ANITA LEE (ONF), LEA MARIN (ONF), MICHÈLE STEPHENSON (HISPANIOLA PRODUCTIONS), SUDZ SUTHERLAND (HUNGRY EYES FILM & TELEVISION INC.), SANDIE VIQUEZ PEDLOW (LATINO PUBLIC BROADCASTING)

Prix spécial du jury dans la catégorie Long métrage canadien, assorti d’une bourse de 2500 \$
Hot Docs (VIRTUEL)
Toronto, Canada
24 juin 2020

Prix du meilleur long métrage documentaire
Festival du film BlackStar
Philadelphie, États-Unis
26 août 2020

Prix du public du meilleur long métrage
Festival international du film latino de Boston
Boston, États-Unis
27 septembre 2020

SUR LA CORDE RAIDE

R. CLAUDE GUILMAIN
P. DOMINIC DESJARDINS, DENIS MCCREADY

Meilleure émission ou série documentaire : histoire et politique
Prix Gémeaux
Montréal, Canada
20 septembre 2020

THANADOULA

R. ROBIN MCKENNA
P. MICHAEL FUKUSHIMA (ONF), ROBIN MCKENNA (GAUDET FILMS INC.), JELENA POPOVIĆ (ONF)

Mention honorable – meilleur film d’animation canadien
Festival international d’animation d’Ottawa
Ottawa, Canada
27 septembre 2020



THE BOOK OF DISTANCE / LE LIVRE DE LA DISTANCE (RÉALITÉ VIRTUELLE)

C. RANDALL OKITA
P. ANITA LEE, DAVID OPPENHEIM,
KATE VOLLUM

Meilleure œuvre d'animation (VIFF Immersed)
Festival international du film de Vancouver
Vancouver, Canada
7 octobre 2020

Prix Horizon
Festival du nouveau cinéma (HYBRIDE)
Montréal, Canada
18 octobre 2020

Prix FWA – site du jour
Favourite Website Awards
Rippingdale, Angleterre
25 octobre 2020

**Meilleure œuvre dans la catégorie Médias
numériques (prix du ministère de l'Économie,
du Commerce et de l'Industrie)**
Concours international de médias éducatifs
Japan Prize
Tokyo, Japon
5 novembre 2020

**Prix VR Golden Fireball, assorti d'une bourse
de 6000 \$ US**
Festival du film de Kaohsiung
Kaohsiung, Taiwan
11 novembre 2020

**Réalisation exceptionnelle en matière
d'expériences de réalité virtuelle**
No Proscenium Awards
Los Angeles, États-Unis
18 décembre 2020

**Meilleure direction de la photographie
ou conception visuelle**
XRMust XR Awards
Paris, France
30 décembre 2020

Meilleure histoire
XRMust XR Awards
Paris, France
30 décembre 2020

Meilleure expérience de l'année
XRMust XR Awards
Paris, France
30 décembre 2020

Prix de la meilleure histoire en RV
Festival Beyond the Frame
Tokyo, Japon
21 février 2021

THE FORBIDDEN REEL / L'HISTOIRE INTERDITE

R. ARIEL NASR
P. KAT BAULU (ONF), ANNETTE CLARKE
(ONF), LINDA FONG (TVONTARIO),
JANE JANKOVIC (TVONTARIO), SERGEO
KIRBY (LOADED PICTURES), FIONA
LAWSON BAKER (AL JAZEERA), ARIEL
NASR (LOADED PICTURES), STACEY
TENENBAUM (LOADED PICTURES)

Prix du public Rogers (ex aequo avec
The Walrus and the Whistleblower,
9/11 Kids, First We Eat et There's No Place
Like This, Anyplace)
Hot Docs (VIRTUEL)
Toronto, Canada
24 juin 2020

Mention spéciale
Rencontres internationales du documentaire
de Montréal (RIDM)
Montréal, Canada
2 décembre 2020

THE MAGNITUDE OF ALL THINGS / L'AMPLEUR DE TOUTES CHOSES

R. JENNIFER ABBOTT
P. JENNIFER ABBOTT (FLYING EYE
PRODUCTIONS), HENRIK MEYER
(CEDAR ISLAND FILMS), JOANNA
RYBUS (CEDAR ISLAND FILMS),
SHIRLEY VERCRUYSSÉ (ONF), ANDREW
WILLIAMSON (CEDAR ISLAND FILMS)

Prix du meilleur long métrage canadien
Festival international du film environnemental
Planet in Focus
Toronto, Canada
18 octobre 2020

THE WHALE AND THE RAVEN / LA BALEINE ET LE CORBEAU

R. MIRJAM LEUZE
P. SANDRA BRANDL (TOPOS FILM),
**SABINE BUBECK-PAAZ (ZDF/
ARTE), MARCELO BUSSE (BUSSE &**
HALBERSCHMIDT FILMPRODUKTION),
MIRJAM LEUZE (TOPOS FILM), HENRIK
MEYER (CEDAR ISLAND FILMS),
SHIRLEY VERCRUYSSÉ (ONF), ANDREW
WILLIAMSON (CEDAR ISLAND FILMS)

**Prix du meilleur long métrage, assorti
d'une bourse de 500 \$**
Festival international du film de la région
de Durham
Durham, États-Unis
3 octobre 2020

THIS IS NOT A MOVIE / CE N'EST PAS UN FILM!

R. YUNG CHANG
P. CHRISTOPHER CLEMENTS (TINAM
INC.), JULIE GOLDMAN (TINAM INC.),
ANITA LEE (ONF), ALLYSON LUCHAK
(TINAM INC.), INGMAR TROST (SUTOR
KOLONKO)

Best of Fests
Festival Doc Edge (VIRTUEL)
Wellington, Nouvelle-Zélande
5 juillet 2020

**Meilleure œuvre dans la catégorie Éducation
permanente (Prix de la gouverneure de Tokyo)**
Concours international de médias éducatifs
Japan Prize
Tokyo, Japon
5 novembre 2020

UN/TIED SHOES / CHAUSSURES UN/TIED

C. EVIE RUDDY, TRACEY LEBEDOVICH
P. NICHOLAS KLASSEN, ROB
MCLAUGHLIN

**Digital Dozen: Breakthroughs
in Storytelling Award**
Laboratoire de récit numérique
de l'École des arts de l'Université Columbia
New York, États-Unis
21 avril 2020

WINTOPIA

R. MIRA BURT-WINTONICK
P. MILA AUNG-THWIN
(EYESTEELFILM INC.), ANNETTE CLARKE
(ONF), DANIEL CROSS (EYESTEELFILM
INC.), BOB MOORE (EYESTEELFILM INC.)

**Prix Colin-Low du meilleur
documentaire canadien**
Festival du film documentaire DOXA (VIRTUEL)
Vancouver, Canada
26 juin 2020

PRIX ET RECONNAISSANCES INDIVIDUELS

MICHELLE LATIMER
**Prix Allan-King pour l'excellence
en réalisation de documentaires –**
Inconvenient Indian (L'Indien malcommode)
Guilde canadienne des réalisateurs
Toronto, Canada
27 octobre 2020

ALANIS OBOMSAWIN
Iris Hommage
Gala Québec Cinéma
Montréal, Canada
10 juin 2020

Prix Glenn-Gould
Fondation Glenn Gould
Toronto, Canada
15 octobre 2020

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Société de production de l'année
XRMust XR Awards
Paris, France
30 décembre 2020

RANDALL OKITA
Créateur de l'année
XRMust XR Awards
Paris, France
30 décembre 2020



GOVERNANCE

Le conseil d'administration de l'Office national du film du Canada compte huit membres. Le commissaire du gouvernement à la cinématographie occupe la fonction de président. La directrice générale de Téléfilm Canada en est membre d'office, et six des membres représentent la population canadienne.

Ces six membres sont nommés pour un mandat de trois ans, sous réserve de révocation motivée par le gouverneur en conseil, et peuvent recevoir un nouveau mandat.

CLAUDE JOLI-COEUR

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et président

CHRISTA DICKENSON

Membre d'office
Directrice générale
Téléfilm Canada
Montréal, Québec

BETSY CHALY

Vice-présidente
Toronto, Ontario

KEITH CLARKSON

Président, comité Finances et audit
(jusqu'au 26 mars 2021)
Vancouver, Colombie-Britannique

NANCY JUNEAU

Présidente, comité Éthique,
gouvernance et ressources humaines
Caraquet, Nouveau-Brunswick

ERIC DUBEAU

Membre
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

HILARY ROSE

Présidente, comité Finances et audit
(depuis le 26 mars 2021)
Sherwood Park, Alberta

ANDRÉ PROVENCHER

Membre
Montréal, Québec

MARIE-CLAUDE MENTOR

Secrétaire du conseil d'administration



DIRECTION

CLAUDE JOLI-COEUR

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et président

LUISA FRATE

Directrice générale
Finances, opérations et technologie

JULIE ROY

Directrice générale
Création et innovation
(à compter du 20 mai 2020)

FRANÇOIS TREMBLAY

Directeur général
Services institutionnels, services juridiques
et ressources humaines

JÉRÔME DUFOUR

Directeur général
Distribution, communications et marketing

SOM- MAIRE DES ACTIVI- TÉS

PRODUCTION AUDIOVISUELLE

	PRODUCTIONS ONF	COPRODUCTIONS	TOTAL
PRODUCTIONS ORIGINALES LINÉAIRES			
ANIMATION			
Courts métrages	10	5	15
DOCUMENTAIRE			
Courts métrages	32	7	39
Moyens métrages	2	1	3
Longs métrages	0	8	8
TOTAL	44	21	65
PRODUCTIONS ORIGINALES INTERACTIVES			
Expériences immersives ¹	2	2	4
Expériences interactives en ligne ²	12	3	15
TOTAL	14	5	19
PRODUCTIONS ORIGINALES TOTALES			
TOTAL	58	26	84

1. Les expériences immersives incluent les œuvres en 360°, les œuvres de réalité virtuelle, les jeux, les installations et les applications en réalité augmentée.

2. Les expériences interactives en ligne incluent les applications, les applications mobiles, les sites web, les projets pour les médias sociaux et les projets d'intelligence artificielle.

FILMS DU SECTEUR PRIVÉ AYANT REÇU DE L'AIDE À LA PRODUCTION DE L'ONF

Aide au cinéma indépendant du Canada (ACIC – Programme français)	19
Filmmaker Assistance Program (FAP – Programme anglais)	31
TOTAL	50

PALMARÈS

Prix remportés aux festivals canadiens	51
Prix remportés aux festivals internationaux	57
TOTAL	108

PRODUCTIONS ACCESSIBLES SUR ONF.CA/NFB.CA AU 31 MARS 2021

Films en français	2479
Films en anglais	2909
TOTAL	5388

**NOMBRE DE SITES WEB INTERACTIFS ACCESSIBLES
AU PUBLIC AU 31 MARS 2021** **85**

**NOMBRE D'APPLICATIONS ACCESSIBLES
AU PUBLIC AU 31 MARS 2021** **46**

ACTIFS NUMÉRIQUES PRODUITS DANS LE CADRE DU PLAN DE NUMÉRISATION

	TITRES NUMÉRISÉS AU 31 MARS 2020	TITRES NUMÉRISÉS EN 2020-2021	TITRES NUMÉRISÉS AU 31 MARS 2021
Master numérique source – images	11 347	206	11 553
Master numérique – images produites à partir de sources film	2 356	83	2 439
Master numérique – images produites à partir de sources vidéo	5 159	728	5 887
Master numérique source – son	5 516	282	5 798
Master numérique – son	5 219	652	5 871
Éléments pivots	19 482	2 202	21 684
Productions complètes pour le site web : diffusion en continu, mode transactionnel et appareils mobiles	129 127	13 375	142 502
Productions pour le cinéma numérique 2D/3D	3 527	157	3 684
Plans d'archives pour Images ONF	15 800	235	16 035
Autres contenus numériques (sur demande, livrables personnalisés)	60 993	2 867	63 860

REVENUS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

CANADA – REVENUS PAR MARCHÉ	2020-2021	2019-2020
Télévision et préventes	122	198
Marché institutionnel et éducatif	968	1237
Marché de consommation	91	124
Salles	83	65
Plans d'archives	365	241
Partenariats de production	1344 ³	1922
Divers	37	29
TOTAL CANADA	3010	3816
INTERNATIONAL – REVENUS PAR MARCHÉ	2020-2021	2019-2020
Télévision et préventes	127	276
Marché institutionnel et éducatif	167	235
Marché de consommation	338	415
Salles	44	152
Plans d'archives	75	121
Partenariats de production	0 ³	0
Divers	34	23
TOTAL INTERNATIONAL	785	1222
CANADA ET INTERNATIONAL – REVENUS PAR MARCHÉ	2020-2021	2019-2020
Télévision et préventes	249	474
Marché institutionnel et éducatif	1135	1472
Marché de consommation	429	539
Salles	127	217
Plans d'archives	440	362
Partenariats de production	1344 ³	1922
Divers	71	52
TOTAL	3795	5038
REVENUS PAR TERRITOIRE	2020-2021	2019-2020
Canada	3010	3816
États-Unis et Amérique latine	496	655
Europe	200	398
Asie/Pacifique	85	150
Autres ⁴	4	19
TOTAL	3795	5038

3. Les revenus associés aux partenariats de production de l'ONF proviennent tous d'entités canadiennes. Il est à noter que certains des projets sont produits à l'étranger.

4. Autres ventes mondiales.

ÉTATS FINANCIERS

[DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ
DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE
EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS](#)

[RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT](#)

[ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE](#)

[ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE](#)

[ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE](#)

[ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE](#)

[NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS](#)

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Office national du film (« l'Office »). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public. Ils ont été approuvés par les membres du Conseil d'administration de l'Office.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Office. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de l'Office concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Office sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

L'Office fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2016-2017 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web du ministère, à l'adresse suivante : www.canada.ca.

Le Bureau du vérificateur général, auditeur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de l'Office sans donner d'opinion de l'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de l'Office en matière de rapports financiers.

Claude Joli-Cœur
Commissaire du gouvernement
à la cinématographie

Luisa Frate, CPA, CA
Directrice générale, Finances,
opérations et technologie
(Dirigeante principale des finances)

Montréal, Canada
Le 9 juillet 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office national du film (l'« Office »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle, l'état de la variation de la dette nette ministérielle et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de l'Office national du film dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la *Loi sur le cinéma* et les règlements administratifs de l'Office national du film.

À notre avis, les opérations de l'Office national du film dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de l'Office national du film aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de l'Office national du film à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 9 juillet 2021

OFFICE NATIONAL DU FILM
État de la situation financière
au 31 mars
(en milliers de dollars)

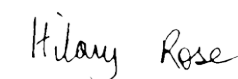
	2021	2020
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	7 800 \$	7 231 \$
Salaires à payer	1 535	2 717
Indemnités de vacances et provision pour révisions salariales	4 836	3 866
Revenus reportés	585	614
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	335	2 591
Avantages sociaux futurs (note 6)	3 957	4 024
Total des passifs nets	19 048	21 043
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	7 683	8 004
Débiteurs (note 7)	1 963	2 912
Dépôts	99	129
Total des actifs financiers nets	9 745	11 045
Dette nette ministérielle	9 303	9 998
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	711	477
Stocks	91	50
Immobilisations corporelles (note 8)	26 083	26 341
Total des actifs non financiers	26 885	26 868
Situation financière nette ministérielle	17 582 \$	16 870 \$
Obligations contractuelles (note 9)		
Passif éventuel (note 10)		
Droits contractuels (note 14)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration



Claude Joli-Coeur
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et
Président de l'Office national du film du Canada



Hilary Rose, CPA, CA
Présidente, Comité finances et audit

Le 9 juillet 2021

OFFICE NATIONAL DU FILM
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2021	2021	2020
Charges	Résultats		
(note 11 a)	prévus		
Productions audiovisuelles	37 813 \$	38 240 \$	37 416 \$
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	26 072	24 989	26 102
Services internes	10 425	11 321	11 141
Total des charges	74 310	74 550	74 659
Revenus			
(note 11 b)			
Produits audiovisuels	2 705	2 313	2 766
Partenariats et préventes	2 299	1 410	2 220
Autres revenus	100	72	52
Total des revenus	5 104	3 795	5 038
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	69 206	70 755	69 621
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	66 646	71 788	78 026
Variations des montants à recevoir du Trésor	-	(321)	(2 229)
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	2 560	(712)	(6 176)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice	16 870	16 870	10 694
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	14 310 \$	17 582 \$	16 870 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
État de la variation de la dette nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2021	2021	2020
	Résultats prévus		
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	2 560 \$	(712) \$	(6 176) \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	571	2 903	9 771
Acquisition d'immobilisations corporelles louées	-	128	2 913
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 585)	(3 289)	(2 679)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	(368)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>(3 014)</u>	<u>(258)</u>	<u>9 637</u>
Variation due aux stocks	-	41	(34)
Variation due aux charges payées d'avance	-	234	119
Variation nette de la dette nette ministérielle	<u>(454)</u>	<u>(695)</u>	<u>3 546</u>
Dette nette ministérielle - début de l'exercice	<u>9 998</u>	<u>9 998</u>	<u>6 452</u>
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>9 544 \$</u>	<u>9 303 \$</u>	<u>9 998 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	70 755 \$	69 621 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 289)	(2 679)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(368)
Variation des avantages sociaux futurs	38	(652)
Variation de la provision pour révisions salariales	(911)	-
Constatation des revenus reportés	614	603
Charge de provision pour créances douteuses	(62)	(26)
Utilisation des charges payées d'avance	(239)	(236)
Variations de l'état de la situation financière		
Variation des salaires à payer	1 182	(344)
Variation des indemnités de vacances et révisions salariales à payer	(59)	(53)
Entrées de fonds relatives aux revenus reportés	(585)	(614)
Sorties de fonds relatives aux avantages sociaux futurs	29	281
Variation des créditeurs et charges à payer	(234)	(380)
Variation des débiteurs	(887)	761
Variation des dépôts	(30)	19
Sorties de fonds relatives aux charges payées d'avance	473	355
Variation des stocks	41	(34)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>66 836</u>	<u>66 254</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 568	11 342
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>2 568</u>	<u>11 342</u>
Activités de financement		
Paiement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	2 384	430
Encaisse utilisée pour les activités de financement	<u>2 384</u>	<u>430</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>71 788 \$</u>	<u>78 026 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
Notes complémentaires aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020
(en milliers de dollars)

1) Statut et objectifs

L'Office national du film a été fondé en 1939 en vertu de la *Loi sur le cinéma* et est l'organisme chargé d'administrer cette loi.

Relevant du ministre du Patrimoine canadien, l'Office national du film («Office») est un organisme culturel mentionné à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et dont le président est le commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Le mandat législatif de l'Office est de susciter et de promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national et, notamment, de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères;
- faire des recherches sur les activités cinématographiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- conseiller le gouverneur en conseil à l'égard d'activités cinématographiques; et
- remplir, en matière d'activités cinématographiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner.

L'Office n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2) Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-dessous, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Les conventions les plus importantes sont les suivantes :

Autorisations parlementaires

Le financement des activités provient d'une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et d'autorisations parlementaires votées annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements relatifs au fonds de roulement, au financement temporaire des charges d'exploitation et à l'acquisition des immobilisations. Conformément à une décision du Conseil du trésor émise en 2001, le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur comptable nette des immobilisations ne doit pas excéder 15 millions de dollars. Les montants utilisés pour des projets d'immobilisations sont inscrits dans les autorisations de l'exercice en cours utilisées à la note 3b. En 2021, l'Office n'a pas utilisé le Fonds renouvelable pour des projets (2020 – 4 327 \$). L'utilisation de l'année 2020 sera remboursée selon les directives et modalités du Secrétariat du conseil du trésor à partir de 2022.

L'Office est aussi financé en partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires votées annuellement. La présentation des autorisations consenties à l'Office ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus dans les sections «Charges» et «Revenus» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectif intégré au *Plan ministériel 2020-2021*. Les montants des résultats prévus inclus dans la section «Financement du gouvernement et transferts» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle ont été préparés aux fins de gestion interne et n'ont pas été publiés précédemment.

Chaque année, l'Office présente au Parlement des informations sur les dépenses prévues dans le Budget des dépenses. Ces estimations aboutissent au dépôt de projets de loi de crédits (qui une fois adoptés deviennent des lois de crédits), conformément au cycle des rapports sur les dépenses gouvernementales. L'Office procède ensuite aux engagements des dépenses de manière à ce que les soldes non grevés des affectations et des crédits budgétaires fassent régulièrement l'objet d'une surveillance et de rapports pour s'assurer que les crédits suffiront pour toute la période et pour veiller à ne pas les dépasser.

Le risque de liquidité est le risque qu'un ministère éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Pour gérer ce risque, l'Office se doit de gérer ses activités et ses dépenses dans le respect des crédits qui ont été approuvés par le Parlement ou des limites des affectations approuvées par le Conseil du Trésor.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la politique de gestion du risque de liquidité de l'Office stipule ce qui suit : « Il ne peut être passé de marché ou autre entente prévoyant un paiement, dans le cadre d'un programme auquel est affecté un crédit ou un poste figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes et sur lequel le paiement sera imputé, que si le solde disponible non grevé du crédit ou du poste est suffisant pour l'acquittement de toutes les dettes contractées à cette occasion pendant l'exercice au cours duquel a lieu la passation. »

L'exposition au risque de l'Office, ses objectifs, politiques et processus de gestion et d'évaluation de ce risque n'ont pas changé de manière notable par rapport à l'exercice précédent.

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Office fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Office est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Office sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'Office et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Office a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

Constataion des charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges reliées aux *Productions audiovisuelles* comprennent les coûts des activités pour le développement et la production d'œuvres audiovisuelles de toute forme. Les charges reliées à *Accessibilité et interaction avec l'auditoire* incluent les activités nécessaires pour rendre les productions de l'Office accessibles, ce qui comprend la préservation et conservation de la collection ainsi que la promotion et la distribution des œuvres. Les *Services internes* sont les charges encourues de façon à répondre aux activités et autres obligations générales de l'Office.

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Revenus

Les *Partenariats et préventes* et les revenus de *Produits audiovisuels* autres que les revenus de redevances sont comptabilisés lorsque les montants sont exigibles.

Les revenus de redevances sont comptabilisés une fois que toutes les obligations de l'Office sont acquittées et que les charges qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Les *Autres revenus* sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs parties externes dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie, ayant un instrument financier, manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important. L'Office fournit des services à d'autres ministères et organismes publics et à des organisations externes dans le cadre normal de ses activités. Les créances sont payables sur demande. L'exposition maximale de l'Office au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût.

Les copies de films et les autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ et les améliorations locatives supérieures à 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations corporelles	Période d'amortissement
Équipement technique	de 4 à 20 ans
Logiciels et équipement informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier, équipement de bureau et autres	de 5 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	durée des baux

Les sommes relatives aux travaux en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de l'Office.

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente. Cependant, une valeur symbolique de 1 \$ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite à l'état de la situation financière et à la note 8 comme immobilisation corporelle pour s'assurer que le lecteur est conscient de son existence. L'Office n'inscrit pas à l'actif d'autres biens incorporels ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour la durée du bail. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien lui sont transférés. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location, abstraction faite de la partie de ces paiements qui a trait aux frais accessoires. Les actifs comptabilisés dans le cadre de contrats de location-acquisition sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations corporelles détenues par l'Office, et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Autres actifs financiers et passifs financiers

Les instruments financiers de l'Office sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures.

L'Office détient les actifs financiers suivants :

- Débiteurs liés à la vente de produits audiovisuels à des parties externes ou autres ministères et organismes (nets des provisions pour créances douteuses)
- Dépôts liés aux productions à l'étranger

Les passifs financiers sont constitués des créanciers et charges à payer et des salaires à payer.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont des actifs qui sont destinés à être utilisés dans le cours normal des opérations. Ils sont convertis en charges dans des périodes futures et incluent les immobilisations corporelles, les stocks et les charges payées d'avance.

Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Office au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Office découlant du Régime. La responsabilité de l'Office relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues par leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. En 2012, le programme pour l'ensemble du personnel a été éliminé et par conséquent, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler. Le coût des indemnités de départ a été comptabilisé au cours des exercices pendant lesquels les indemnités ont été gagnées par les employés. L'obligation au titre des indemnités de départ est calculée à la valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de taux d'actualisation et du moment de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Absences rémunérées

Les employés ont droit à des congés de maladie et à des indemnités d'accident de travail prévus par leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Les jours de congé de maladie s'accumulent mais ne s'acquièrent pas, et permettent à l'employé d'être rémunéré pendant son absence pour raison de maladie en reconnaissance de services rendus antérieurement. À mesure que les employés rendent des services, la valeur des congés de maladie rémunérés correspondant à ces services est constatée à titre de passif et de charge. L'Office comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations telles que le taux d'actualisation, l'âge de la retraite, le taux d'utilisation des jours excédentaires aux congés octroyés annuellement, la probabilité de départ et le taux de révision salariale pour calculer la valeur actualisée de l'obligation au titre d'absences rémunérées. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, le passif éventuel, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3) Autorisations parlementaires

L'Office reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Office pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon leur financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2021	2020
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	70 755 \$	69 621 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Variation des indemnités de vacances et provision pour révisions salariales non imputées aux autorisations	(1 378)	(513)
Variation des charges à payer non imputées aux autorisations	25	(94)
Variation nette pour avantages sociaux futurs	67	(371)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(368)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 289)	(2 679)
	<u>(4 575)</u>	<u>(4 025)</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire):		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 903	9 771
Paieement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	2 384	430
	<u>5 287</u>	<u>10 201</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>71 467 \$</u>	<u>75 797 \$</u>

b) Autorisations fournies et utilisées

	2021	2020
Autorisations fournies :		
Budget principal des dépenses	64 891 \$	68 371 \$
Budget supplémentaire des dépenses	8 015	6 351
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(1 439)	(3 252)
Plus :		
Utilisation de l'autorisation pour projets financés par le fonds renouvelable	-	4 327
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>71 467 \$</u>	<u>75 797 \$</u>

4) Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et les charges à payer sont évalués au coût et sont dus, en majorité, dans un délai de six mois suivant la date de clôture.

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de l'Office.

	2021	2020
Crédoiteurs et charges à payer - autres ministères et organismes	1 021 \$	2 640 \$
Crédoiteurs et charges à payer - parties externes	6 467	4 226
Total des crédoiteurs et charges à payer	<u>7 488 \$</u>	<u>6 866 \$</u>
Charges à payer - réorganisation	312	365
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u><u>7 800 \$</u></u>	<u><u>7 231 \$</u></u>

Durant l'exercice 2020-2021, l'Office a dû poursuivre la réorganisation de ses opérations. En conséquence, l'Office a comptabilisé au 31 mars 2021 une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi supplémentaire au montant de 312 \$ (2020 – 365 \$) dans ses charges à payer pour les coûts estimatifs du réaménagement des effectifs.

5) Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

En fin d'exercice, l'Office a des ententes pour la location d'équipement technique en vertu de trois (3) contrats de location-acquisition (note 8). Les actifs ont été capitalisés en utilisant des taux d'intérêt implicites variant de 0.6% à 1.6%. L'obligation correspondante sera remboursée pendant les durées du bail de 1 à 4 ans. Les ententes comprennent des options de renouvellement à un loyer mensuel prévu aux contrats ainsi que des options de rachat évaluées au terme de la location en fonction de la juste valeur marchande des biens loués. Les paiements effectués pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 totalisent 2 384 \$ (2020– 432 \$) et comportent un montant de 1 732 \$ déboursé pour racheter huit (8) contrats de location d'équipements. Des intérêts de 33 \$ (2020 – 2 \$) sont imputés aux résultats.

	2021	2020
2020	-	655
2021	117	633
2022	92	586
2023	92	586
2024	42	223
Total des futurs paiements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	<u>343</u>	<u>2 683</u>
Moins : intérêts théoriques	<u>(8)</u>	<u>(92)</u>
Solde de l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	<u><u>335 \$</u></u>	<u><u>2 591 \$</u></u>

6) Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés de l'Office participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que l'Office versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

En 2021, les charges pour les membres du groupe 1 et du groupe 2 s'élèvent à 3 571 \$ (2020– 3 603 \$). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés. En 2020, pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Office relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Indemnités de départ et absences rémunérées

Indemnités de départ

L'Office verse des indemnités de départ à ses employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations des conventions collectives et des conditions d'emploi, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements avaient, jusqu'au 31 décembre 2013, la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique.

Au 31 mars 2021, pour calculer l'obligation de la valeur restante, l'Office utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,50 % (2020 – 1,50 %), un taux d'actualisation de 1,76 % (2020 – 1,12 %), un taux de contribution aux bénéfices marginaux de 23,5% (2020 – 24,5 %), et un horizon de départ à la retraite estimé à 60 ans.

Absences rémunérées

L'Office offre à ses employés des indemnités de congé de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits peuvent être accumulés mais ne s'acquiescent pas. L'Office a également reconnu une obligation au titre d'indemnités d'accident de travail.

Pour calculer l'obligation au titre de congé de maladie, l'Office utilise un salaire journalier moyen de 339 \$ (2020 – 330 \$), un taux d'augmentation des salaires de 2,94 % (2020 – 3,01 %), un taux d'utilisation annuel moyen de 2,63 % (2020 – 2,84 %), un taux d'actualisation de 1,76 % (2020 – 1,12 %), un taux de départ de 3,95 % (2020 – 4,81 %), un taux de contribution aux bénéfices marginaux de 23,5% (2020 – 24,5 %) et un horizon de départ à la retraite estimé à 60 ou 65 ans selon la date de début d'emploi.

Pour calculer l'obligation au titre d'indemnités d'accidents du travail, l'Office utilise les dispositions du régime d'indemnités d'accident du travail applicable et un taux d'actualisation de 1,76 % (2020 – 1,12 %).

Au 31 mars 2021, les renseignements utiles à l'égard du régime d'indemnités de départ et des absences rémunérées sont les suivants :

	Indemnités de départ	Absences rémunérées	Total
Solde au 31 mars 2019	993 \$	2 660 \$	3 653 \$
Charge pour l'exercice	146	506	652
Indemnités versées au cours de l'exercice	(256)	(25)	(281)
Solde au 31 mars 2020	883 \$	3 141 \$	4 024 \$
Charge pour l'exercice	15	(53)	(38)
Indemnités versées au cours de l'exercice	(2)	(27)	(29)
Solde au 31 mars 2021	896 \$	3 061 \$	3 957 \$

7) Débiteurs

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs de l'Office :

	2021	2020
Débiteurs - autres ministères et organismes	1 089 \$	405 \$
Débiteurs - parties externes	1 212	2 926
Sous-total	2 301	3 331
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(338)	(419)
Total des débiteurs	1 963 \$	2 912 \$

8) Immobilisations corporelles

	31 mars 2020	Additions	Aliénations et radiations	Transferts	31 mars 2021
Équipement technique					
Coût	21 914 \$	2 662 \$	(8 449) \$	- \$	16 127 \$
Amortissement cumulé	(16 775)	(1 373)	8 449	-	(9 699)
	5 139	1 289	-	-	6 428
Logiciels et équipement informatique					
Coût	14 256	142	(790)	-	13 608
Amortissement cumulé	(11 729)	(753)	790	-	(11 692)
	2 527	(611)	-	-	1 916
Mobilier, équipement de bureau et autres					
Coût	1 498	62	(33)	-	1 527
Amortissement cumulé	(180)	(156)	33	-	(303)
	1 318	(94)	-	-	1 224
Matériel roulant					
Coût	25	-	-	-	25
Amortissement cumulé	(1)	(5)	-	-	(6)
	24	(5)	-	-	19
Améliorations locatives					
Coût	20 092	165	-	-	20 257
Amortissement cumulé	(2 759)	(1 002)	-	-	(3 761)
	17 333	(837)	-	-	16 496
Collection¹	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Total					
Coût	57 785	3 031	(9 272)	-	51 544
Amortissement cumulé	(31 444)	(3 289)	9 272	-	(25 461)
Valeur nette comptable	26 341 \$	(258) \$	- \$	- \$	26 083 \$

¹La collection de l'Office a une valeur symbolique de 1\$.

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition (note 5) d'une valeur brute de 521 \$ (2020 – 3 043 \$) moins l'amortissement cumulé de 157 \$ (2020 – 347 \$). L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 104 \$ (2020 – 340 \$).

Les pertes sur aliénations et radiations de l'exercice de 0 \$ (2020 – 368 \$) sont reliées à l'abandon du développement d'un logiciel et d'équipements désuets.

9) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Office peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2022	2023	2024	2025	2026 +	Total
Locaux	7 782 \$	7 842 \$	7 880 \$	7 845 \$	104 385 \$	135 734 \$
Autres biens et services	1 021	358	216	136	404	2 135
Total	8 803 \$	8 200 \$	8 096 \$	7 981 \$	104 789 \$	137 869 \$

Les ententes pour la location de locaux totalisent 135 734 \$ et ont été signées avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). L'Office a engagé avec Service Publics et Approvisionnement Canada une entente pour une période de 20 ans à partir de l'exercice 2020 pour la location des nouveaux locaux du siège social, ainsi qu'une entente pour une période de 20 ans pour la location des locaux de la salle de conservation.

10) Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, l'Office est assujéti à diverses réclamations ou poursuites judiciaires. La direction est d'avis que dans l'éventualité où l'Office serait tenu responsable, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

11) Charges par principaux articles de dépenses et types de revenus

Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par principaux articles de dépenses et type de revenus.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
a) Charges		
Salaires et avantages sociaux	43 989 \$	45 168 \$
Services professionnels et spécialisés	11 002	10 347
Location	8 783	6 956
Amortissement des immobilisations corporelles	3 289	2 679
Matériel et fournitures	2 395	2 172
Réparations et entretien	1 245	1 289
Participation en espèces dans les coproductions	1 108	1 449
Transport et communication	833	2 858
Information	804	647
Redevances	612	369
Divers	328	187
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	162	170
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	368
	<u>74 550 \$</u>	<u>74 659 \$</u>
b) Revenus		
Redevances et abonnements	1 789 \$	2 280 \$
Partenariats et préventes	1 410	2 220
Plans d'archives	440	361
Copies de films et téléchargements	84	125
Divers	72	52
	<u>3 795 \$</u>	<u>5 038 \$</u>

12) Opérations entre apparentées

En vertu du principe de propriété commune, l'Office est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. L'Office conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Ces transactions sont constatées à la valeur d'échange à l'exception des services non constatés à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par SPAC, les services d'audit interne offerts par le Bureau du contrôleur général ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	167 \$	401 \$
Créditeurs	1 022 \$	2 641 \$
Charges	17 543 \$	22 162 \$
Revenus	634 \$	1 253 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'Office a loué des locaux de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour un montant de 7 734 \$ (2020 – 5 919 \$). Ce montant est inclus dans les charges. Le montant des charges de 2021 inclut un montant capitalisé de 0 \$ (2020 – 6 491 \$) en lien avec les améliorations locatives des nouveaux locaux du siège social.

13) The Documentary Channel

Depuis 2002, l'Office a une participation permanente de 14 %, soit 14 unités de 1 \$ chacune, dans la chaîne de télévision spécialisée The Documentary Channel. L'entente de participation stipule que les obligations de l'Office à l'égard des dettes, des passifs et autres obligations se limitent au capital investi.

Les revenus tirés de placements de portefeuille ne sont constatés que dans la mesure où ils sont reçus ou exigibles et sont présentés aux revenus divers à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle au montant de 0 \$ (0 \$ en 2020).

14) Droits contractuels

De par leur nature, les activités de l'Office peuvent donner lieu à des droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Au cours de l'exercice, l'Office a conclu quatre ententes avec des collaborateurs d'une valeur de 939 \$, dont 372 \$ reste à être encaissée au cours des exercices ultérieurs. Au cours de l'exercice 2020, l'Office a conclu une entente avec un collaborateur d'une valeur de 1 000 \$, dont une balance de 255 \$ reste à être encaissée au cours des prochains exercices. La valeur des 5 ententes est de 1 939 \$, dont un solde de 627 \$ reste à être encaissée au cours des prochains exercices.

	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>Total</u>
Droits contractuels	608 \$	19 \$	-	-	-	627 \$